



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 70266

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'accessibilité du droit. En particulier, il souhaite connaître les projets de codes actuellement à l'étude dans son ministère ainsi que l'état d'avancement de ces projets et leur possible date d'aboutissement. En effet, afin de renforcer l'accessibilité des citoyens au droit face à un développement des normes nationales, européennes et internationales, ce processus de codification des textes par domaine est indispensable.

Texte de la réponse

Le garde des Sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la Chancellerie est actuellement ministère « pilote » sur deux projets de codification. Ainsi, la partie réglementaire du code de commerce est actuellement en cours d'élaboration. Ce projet sera présenté à la commission supérieure de codification à l'automne et publié, après son passage au Conseil d'État, probablement au printemps prochain. Par ailleurs, en application de l'article 86 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, la Chancellerie procède à la refonte du code de l'organisation judiciaire. Un projet d'ordonnance est en cours d'élaboration. Conformément à l'article 92 de la loi précitée, l'ordonnance devra être prise dans un délai de dix-huit mois, soit avant le 10 juin 2006. En plus des codes cités ci-dessus, le ministère de la justice participe par ailleurs pleinement, en liaison avec la commission supérieure de codification et les ministères plus spécialement concernés, à la refonte de codes anciens, comme le code de justice militaire ou le code disciplinaire et pénal de la marine marchande, ou à l'élaboration de nouveaux codes, comme le code des transports ou le code du sport, notamment lorsqu'ils contiennent des dispositions de nature pénale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70266

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 7011

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9774